

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)



CFPPA/OFA  
EPLEFPA  
de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE



**TAUX DE RÉUSSITE**  
> Ouverture novembre 2026



**SATISFACTION**  
> Ouverture novembre 2026



**DURÉE**  
> 11 mois



**PUBLIC**  
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :  
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.



**Contact**  
cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye

## Le CQP Agent d'élevage porcin est un diplôme d'état de la CPNE de l'Agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3

- Activités
- Travaux spécifiques en maternité, au post sevrage et à l'engraissement
  - Alimentation des animaux
  - Gestion environnementale, technique et économique de l'atelier porcin

Environnement du métier  
Travail en porcherie.

- Débouchés
- Ouvrier (spécialisé ou polyvalent) en élevage porcin

- Poursuite de formation possible
- BP du secteur de la production agricole (ex : BP responsable d'entreprise agricole)
  - Titres et certificats du secteur de la production agricole, niveau 4

### Conditions d'admission - Pré-requis

- Pour toute candidature :
- Aucun prérequis en terme de certification
  - Savoir lire, écrire et compter
  - Forte motivation
  - Compléter le dossier d'inscription en ligne via : <https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature>

Accès à la formation  
Réunions d'informations collectives (en présentiel ou en visio, avec la présence de coopérative employeur) : 6 mai 2026 de 10h à 12h + 24 juin 2026 de 14h à 16h.  
Possibilités de logement et repas pour la formation.

Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement.  
Prochaine rentrée : novembre 2026

### Durée de la formation

- Contrat de professionnalisation de 11 mois (du 01/09/2026 au 31/07/2027) : 380h en centre de formation (11 semaines)
- Autre financement : 280h en centre de formation (8 semaines) et 595h de stage (17 semaines)

### Objectifs : aptitudes et compences visées et évaluées

- Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur (Bloc 1)
- Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les porcelets (Bloc 2)
- Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement (Bloc 3)
- Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité (Bloc 4)

### Contenus principaux de la formation

- Programme de reproduction
- Insémination artificielle, échographies
- Gestion de la maternité
- Gestion des soins sur les porcelets
- Nettoyage, désinfection et maintenance des espaces et du matériel

### Modalités pédagogiques

Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, visites d'ateliers porcins chaque semaine, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel et analyse de sa pratique professionnelle.

### Adaptations possibles du parcours

Parcours individualisés selon les validations d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications et/ou expériences.  
Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences

### Modalités d'alternance

La formation en alternance est organisée sous forme modulaire sur une période de 11 mois maximum.



### Évaluation de la formation

Evaluation des 4 blocs de compétences :

- Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur (Bloc 1)
- Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les porcelets (Bloc 2)
- Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement (Bloc 3)
- Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité (Bloc 4)

### Frais - Rémunération - Financements

- Coût pédagogique pris en charge par OCAPIAT dans le cadre du contrat de professionnalisation

- POEI-POEC

En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.

Aucun frais pédagogiques pour l'apprenant

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable  
42124 PERREUX  
Tél : 04.77.44.82.00  
[cfppa.roanne@educagri.fr](mailto:cfppa.roanne@educagri.fr)